

Réf: Dossier 240981

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KPATTA SARL »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY Angré
route de mahou lot 470 ilot 49, Lot 470, Ilot 49

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/08/2023, et enregistrés au CEPICI le 11/08/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KPATTA SARL »

Objet : Achat et vente des vêtements et de chaussures de mode, toutes activités ou opérations relatives au commerce d'accessoire de mode.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY Angré
route de mahou lot 470 ilot 49, Lot 470, Ilot 49

Dirigeant(s) Mme KOUAME EPOUSE MEIER N'GUESSAN NOELLE ARMANDE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-09022 du 16/08/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°59457/GTCA/RC/2023 du 16/08/2023

